

**DECISION N°24-2024
BAIL BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE FEURS
AU BENEFICE DE L'OFFICE DE TOURISME FOREZ-EST**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 en date du 19 juillet 2022 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur Le Président,

Considérant l'acquisition par vente en état futur d'achèvement le 07 juin 2023 d'un local commercial de 110 m² situé au rez-de-chaussée d'un immeuble sis au 26 rue Gambetta à FEURS par la Communauté de Communes de Forez-Est.

Considérant la demande de l'Office de Tourisme de FOREZ-EST, établissement public à caractère industriel et commercial, représenté par Christian MOLLARD (Président) ayant son siège social à MONTROND-LES-BAINS (Loire), 125 Avenue des Sources d'occuper le local désigné ci-dessus pour installer le Bureau d'Information Touristique de Feurs, contraint de déménager de son local actuel.

Vu le projet de bail précaire et dérogatoire tel rapporté en annexe,

DECIDE

ARTICLE 1

De mettre en location au profit de l'OFFICE DE TOURISME FOREZ-EST, Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, ayant son siège social à MONTROND-LES-BAINS (Loire), 125 Avenue des Sources, pour une durée déterminée à compter du 01/01/2024 et pour une période de 36 mois, par bail précaire et dérogatoire le local commercial désigné ci-dessus, d'une superficie de 108 m² avec application d'un loyer de 250€ TTC par mois.

ARTICLE 2

De signer le projet de bail précaire et dérogatoire tel ci annexé.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 02/02/2024

Le Président,
Pierre VERICEL
Communauté de Communes
de Forez-Est
13 Avenue Jean Jaurès
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240202-24-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2024